



SC

VETE1241 Anatomie des animaux domestiques (1ère partie)

[105h+90h exercices] 16 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): André Moens
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

L'objectif du cours est d'enseigner l'anatomie des animaux domestiques à des futurs docteurs en médecine vétérinaire. Le but du cours est de faire comprendre le fonctionnement normal et anormal des organes (en d'autres termes, d'expliquer la physiologie et la pathologie en fonction des formes et des situations anatomiques).

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

L'acquisition de ces connaissances doit permettre au récipiendaire de répondre aux exigences de l'acte médical. Notamment de localiser avec précision, tout organe d'un animal domestique, de pouvoir attribuer toute réaction d'une aire anatomique précise à un organe bien défini, de choisir les lieux d'auscultation, de palpation, de percussion et de tout acte propédeutique généralement quelconque ; de choisir de même, des lieux précis d'intervention diagnostique ou thérapeutique ; la connaissance des structures anatomiques doit permettre l'acquisition des connaissances indispensables aux interventions à l'aide d'agents physiques, chimiques et de moyens chirurgicaux. Pour chaque chapitre, une étude approfondie est réalisée chez un animal de référence (actuellement le cheval). Une étude comparée est ensuite pratiquée chez les ruminants, le porc, les carnassiers, le lapin et les oiseaux.

Les chapitres suivants sont abordés : - appareil locomoteur : l'ostéologie (étude du squelette osseux), l'arthrologie (étude des articulations), la myologie (étude de la musculature striée) - appareil digestif - appareil urinaire - appareil génital mâle - appareil génital femelle.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Prérequis : Une connaissance de la zoologie élémentaire est indispensable.